



DR

Entre fleurissement et respect de l'environnement

Le 28 novembre dernier, le Théâtre en Rond de Sassenage accueillait la remise de prix du concours des villes et villages fleuris.

ISÈRE Soixante communes inscrites, trente-sept particuliers et trente-six membres du jury : le 59^e concours des villes et villages fleuris a rencontré un large engouement afin de rendre la qualité de vie toujours plus agréable. C'est à Sassenage que le palmarès 2017 des communes lauréates a été révélé, avec la traditionnelle remise

des diplômes. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, Le Bouchage, Crachier et Vertrieu ont été récompensées, tandis que Biol, Four et Saint-Alban-de-Roche ont brillé pour la catégorie des 1 001 à 2 000 habitants. Dans la catégorie 3, regroupant les communes allant de 2 001 à 5 000 habitants, Estrablin, Saint-Clair-du-Rhône et Vaulx-

Milieu ont été couronnées cette année. Pour les communes dépassant les 5 000 habitants, les lauréats 2017 sont Claix, Pont-Évêque et La Tour-du-Pin. Enfin, dans la catégorie spécifique aux villages de montagne, La Mure, Saint-Jean-d'Hérans et Vaujany ont été distingués.

DES COUPES ET DES PRIX. Plusieurs coupes ont également été

REPÈRES

» Dans notre département, dix-sept communes sont labellisées 1 fleur. » Dix communes ont obtenu 2 fleurs. » Sept communes sont distinguées par 3 fleurs. » Une seule a décroché les 4 fleurs : **Morestel.**

DIPLÔMES. Chantal Carlioz, vice-présidente chargée du tourisme, de la montagne et des stations et présidente du jury départemental du fleurissement, entourée des lauréats 2017.

décernées : cadre de vie pour Luzinay ; aménagement urbain pour Besse-en-Oisans ; plan de gestion différencié pour L'Isle-d'Abeau et bénévolat pour La Forteresse. Le prix spécial du jury a par ailleurs été remis pour la première fois : c'est Villette-d'Anthon qui décroche ce prix saluant son implication dans l'embellissement du cadre de vie.

Il est utile de rappeler que le label Villes et villages fleuris intègre en plus des traditionnels critères de fleurissement et d'esthétique, des critères liés à la qualité de l'accueil, au respect de l'environnement et à la préservation du lien social. Les meilleures progressions remarquées par le jury concernent L'Isle-d'Abeau et Cessieu, dans la catégorie 1 fleur ; Villette-d'Anthon et Bernin, dans la catégorie 2 fleurs et Grenoble et le Fontanil-Cornillon dans la catégorie 3 fleurs. Trois communes obtiennent des notes supérieures à 90/100 : L'Alpe d'Huez, Villette-d'Anthon et Sassenage. ●